

CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{er} SEPTEMBRE 2026

PROCÈS-VERBAL

L'an deux mille vingt-six, le 1^{er} septembre, à 20 heures, le conseil municipal de la commune de Cherveix-Cubas s'est réuni dans la salle des séances, à la mairie, sur convocation du 21 août 2026, et sous la présidence de Madame Le Maire, afin de délibérer sur les questions à l'ordre du jour.

Etaient présents : Mme COUSTILLAS Stéphanie, Maire ; Mme RENON Delphine, 2^{ème} adjointe ; M MAGNOU Gilbert, 3^{ème} adjoint ; Mme ROUGÉ Béatrice, 4^{ème} adjointe.

AMBERT Aurélie, BOISSEUILH-MONTET Enora, BOUKHALO Sébastien, CALAVIA Richard, LEBLANC Valérie, RENON David, RODRIGUES Antonio, ROYER Frédéric, STOLPNER Mirentchu.

Madame Le Maire ouvre la séance à 20 heures.

Après l'appel des présents et vérification du quorum (la moitié + 1, en comptant les pouvoirs), Madame Le Maire ouvre la séance.

Monsieur ROCHE Jean-Philippe a donné pouvoir à Madame COUSTILLAS Stéphanie et Monsieur MONTMOULINET Mickaël a donné pouvoir à Madame STOLPNER Mirentchu.

Madame BOISSEUILH-MONTET Enora est désignée comme secrétaire de séance conformément à l'article L 2121-15 du CGCT.

2026-35 :

Objet de la délibération : Clôture de la régie de tennis

Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, et notamment l'article 22 ;

Vu le décret n°2008-227 du 5 mars 2008 abrogeant et remplaçant le décret n°66-850 du 15 novembre 1966 relatif à la responsabilité personnelle et pécuniaire des régisseurs ;

Vu les articles R.1617-1 à R.1617-18 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif à la création des régies de recettes, des régies d'avances et des régies de recettes et d'avances des collectivités territoriales et de leurs établissements publics locaux ;

Vu l'arrêté du 3 septembre 2001 relatif aux taux de l'indemnité de responsabilité susceptible d'être allouée aux régisseurs d'avances et aux régisseurs de recettes relevant des organismes publics et montant du cautionnement imposé à ces agents ;

Vu la délibération n°2026-25 du conseil municipal en date du 20 avril 2026 autorisant le maire à créer, modifier ou supprimer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services municipaux en application de l'article L.2122-22 al. 7 du code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération en date du 23 juin 2005 portant création de la régie de tennis ;

Vu l'avis conforme du comptable public assignataire en date du 26 août 2026 ;

Considérant la faiblesse des recettes encaissées ;

DÉCIDE, à l'unanimité :

Article 1er : La régie de tennis est clôturée à compter du 1^{er} octobre 2026.

Article 2 : Il est mis fin aux fonctions du régisseur et des mandataires de la régie.

Article 3 : Le Maire et le comptable assignataire de NONTRON sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision.

Questions diverses :

Octobre rose :

Le comité des fêtes organise une animation le 25 octobre 2026.

La commune s'est inscrite dans la proposition faite par le comité féminin 24 pour des affiches, dépliants, bandanas, etc. (gratuit)

La mairie sera illuminée par une guirlande rose et possède des boules roses.

Remarque de Richard CALAVIA sur la réutilisation possible du film rose et des banderoles du graffeur.

Mirentchu STOLPNER propose de remettre des guirlandes roses suspendues dans les rues.

En conclusion : redemander au graffeur et réutiliser des choses avec l'animation du 25 octobre (randonnée et repas). Les bénéfices seront reversés par le comité des fêtes à l'association « A force d'envies ».

Richard CALAVIA interroge l'assemblée sur des animations concernant Novembre bleu.

Redemander au graffeur et réutilisation des objets également.

Edurénov :

Possibilité d'une subvention pour climatisation école, via plan urgence canicule par la Banque des Territoires et la Banque Postale.

Objectif : améliorer le confort d'été des bâtiments publics éducatifs, 10 000 € de subvention maximum (à voir) dépôt réalisé de l'étude. Devis réalisés : prendre le moins cher.

Devis pour équiper la salle de classe : 9 156 € TTC pour l'entreprise van ESSEN et 7 596.14 € TTC pour l'entreprise LASSERRE.

Remarque d'Aurélië AMBERT : utiliser cette salle l'été pour les personnes en difficulté. Madame Le Maire confirme et rajoute que la petite salle de réunion pourrait également être rafraîchie sinon voir avec la médiathèque.

Aurélië AMBERT demande s'il est possible de rafraîchir les deux salles de classe. A voir.

Madame Le Maire évoque aussi la cantine.

La commune a déposé une demande d'étude.

La question se pose également pour la mairie et la salle des fêtes.

Le devis de l'entreprise LASSERRE est validé dans l'attente du résultat de l'étude.

Le SIVOS a demandé des devis pour la pose de films sur les vitres des fenêtres de l'école et de la cantine. La commune a également un devis pour la mairie.

Richard CALAVIA et Antonio RODRIGUES pensent qu'il vaudrait mieux installer des rideaux extérieurs pour la mairie, à voir plus tard.

Pas de climatisation dans la mairie mais des ventilateurs au plafond dans le bureau des secrétaires et le bureau de Madame Le Maire, nous sommes dans l'attente d'un devis.

Demande d'un local d'une psychologue :

Une psychologue a fait une demande par mail d'un local sur notre commune.
Pas de local disponible sur la commune.

Monsieur BASBAYOU :

Présence de fils devant sa terrasse (télécommunications et électriques). Madame Le Maire a constaté sur place que les fils étaient détendus. Aurélie AMBERT affirme que ces fils ont toujours été bas et qu'en 2009, il y avait un projet d'enfouissement.

La commune va solliciter les différents concessionnaires pour trouver une solution.

Demande achat terrain :

M et Mme VEITH demandent à acheter une partie du terrain communal route de Génis à côté de leur maison. Ils demandent une superficie de 900 m² afin d'agrandir leur jardin qui est trop petit. Cette décision sera débattue en conseil municipal et fera l'objet d'une délibération.

Madame Le Maire fait lecture de la demande et fait circuler le plan.

Prendre un rendez-vous sur place avec M et Mme VEITH.

Demande chemin de Bugeaud :

Thierry BOISSEUILH-MONTET bétonne une partie de son exploitation et demande de bétonner une partie du domaine public pour éviter de salir la route et que les cailloux soient emportés par les eaux pluviales.

Une convention doit être signée entre les parties et un panneau doit être posé pour éviter que les voitures empruntent ce chemin qui n'est pas entièrement carrossable.

Mur de M et Mme PEZET :

Le mur de soutènement de la route avait été refait par la commune car elle en est propriétaire. M et Mme PEZET ont constaté qu'un mur sur leur propriété se détériorait. Ils prétendent que ces dégradations sont causées par les eaux pluviales provenant de la route. Un bourrelet en goudron avait été fait devant l'entrée de leur petit portail.

Il faut qu'ils contactent leur assurance car le mur est chez eux. La commune ne peut pas intervenir directement sur le domaine privé.

Courrier de la CCILAP :

La CCILAP propose la fourniture d'arceaux vélos. La pose sera à la charge de la commune.

Demande à faire pour ces 2 arceaux à installer à la salle des fêtes.

Remise en place des anciens arceaux Place Goumondie, près de l'abri-bus.

Courrier Association Citoyenne Lutte Déchets 24 :

Courrier reçu en juillet de l'association citoyenne lutte déchets 24 pour un service public.

Leurs objectifs : lutte contre le SMD3 depuis 4 ans.

Demandes de leur part (voir courrier) :

- motion de défiance envers le SMD3
- exiger un vrai débat démocratique

Remarque de Madame Le Maire sur la gestion complexe cet été et les échanges avec le SMD3.

Conclusion : envoyer le courrier aux membres du conseil pour réfléchir. Madame Le Maire explique le fait que c'est problématique.

Remarque : possibilité de mettre une caméra de chasse aux poubelles de la route de Vaures/La Palue-car interdiction de filmer.

Richard CALAVIA constate que, depuis la pose d'un panneau à Cherveix, les incivilités sont moindres. Madame Le Maire a demandé de changer les affichages de consignes de tri sur les PAV, le SMD3 a répondu qu'il n'y en avait plus.

Conclusion : panneaux à faire par la commune et rediscuter de cette question après prise en compte du courrier par chaque membre du conseil.

Béatrice ROUGÉ informe l'assemblée que l'animation au marché du samedi matin annulée va être reportée. Elle doit rencontrer l'animatrice jeudi 3 septembre.

Concession Vigneras :

Courrier envoyé en RAR en juillet, pour l'instant, pas de réponse.

Proposition service lingerie Clairvivre :

Libre-service, Madame Le Maire a rencontré les responsables.

Ce sera dans la petite classe, il faut prévenir Clairvivre pour déposer le jeudi et livrer le vendredi de la semaine d'après le matin (mairie ouverte à partir de 13h30).

Mise en place pas avant fin septembre, couettes, lavage, repassage, et couture.

Conclusion : les responsables de ce service reviendront vers nous pour faire le point.

Demande signalétique toilettes de Cubas :

Madame Le Maire explique le contexte, rappelle les règles, ajoute que les WC publics de Cubas sont mal signalés. Mirentchu STOLPNER affirme, de plus, que des couches ont été trouvées dans des jardins, les gens vont dans le cimetière se soulager.

Madame Le Maire ajoute qu'il serait indispensable de fermer le cimetière de Cubas lors des fêtes et évoque la possibilité de prendre un arrêté. Elle précise que le nouveau portail de l'agrandissement du cimetière n'est pas prêt et que ce sujet sera abordé lors d'un prochain conseil municipal.

Toilettes de Cherveix :

Elles sont inutilisables pour la fête de Cherveix du 26 et 27 septembre. Le comité des fêtes a demandé des sanisettes à la charge de la commune.

3 devis pour la location de sanisettes pour le week-end de la fête de Cherveix :

- Kiloutou : 830 €
- Périgord Assainissement : 564 €
- Sanisphère : 364 € (offre retenue)

Il faudra demander à l'entreprise la surface d'empiètement.

Richard CALAVIA évoque le problème lors d'autres événements (trail des mouflons)

Aurélie AMBERT soumet l'idée d'aménager des toilettes sèches.

Conclusion : Accord du devis de Sanisphère et voir aménagement global de toilettes sur la commune à Cherveix et vers la base de canoës.

Remarque de Béatrice ROUGÉ : le panneau des WC sur la place Goumondie, à côté de l'abri-bus n'est pas visible.

Logements Périgord Habitat :

Madame Le Maire a relancé et a eu une réponse par mail.

L'Etablissement Public Foncier Nouvelle-Aquitaine a envoyé un courrier informant que si le projet de logements sociaux était annulé, la commune devra rembourser la somme de 20 000 € à l'EPFNA. Madame Le Maire interroge le conseil sur la gestion des logements sociaux. Une famille avec un enfant de 6 ans va arriver.

Conclusion : rappeler Périgord Habitat et demander un rendez-vous pour connaître les raisons du retard.

Berge chemin de La Lourde :

Les travaux auraient dû être faits par le SMBI au printemps 2026 suite au devis de Kévin COUSTILLAS. Ce projet a été évoqué avec la CCILAP. Il faut relancer le SMBI.

Appel à renaturation :

Madame Le Maire propose de demander une étude de renaturation pour la place de la mairie et Goumondie à l'ATD 24.

Club de foot de Saint-Médard d'Excideuil :

Pour permettre que les plus jeunes s'entraînent, le club de foot de Saint-Médard d'Excideuil cherche des terrains. La commune leur avait déjà prêté le terrain de rugby le mercredi après-midi sans les vestiaires.

Tout le monde est d'accord pour la signature d'une convention et si les parents sont d'accord.

Communication :

Reprendre tous les travaux et les informations de l'été pour publier la lettre d'infos.

Point travaux en cours :

- Peinture des fenêtres de l'école, du logement et de la mairie en cours
- L'arbre derrière la mairie a été coupé par un paysagiste qui coupera prochainement le sapin de la Croix de Bugeaud. Le tronc de l'arbre de la mairie sera débité en poteaux qui serviront à la restauration du lavoir de La Rebouille
- Fontaine posée au cimetière de Cubas, un point d'eau sera créé dans le nouveau cimetière de Cubas. Pour le nouveau cimetière de Cherveix, il faut une trancheuse, ce sera fait plus tard avec les cantonniers
- Réunion de chantier pour l'église de Saint-Martial-Laborie : présence de peintures dans la coupole. Les travaux de la tranche ferme se terminent fin novembre, voir pour la tranche optionnelle
- Le mur à côté de la cuve de gaz a été solidifié pour un coût de 40 €

Commissions communales :

Jean-Philippe ROCHE fera une commission « Petit patrimoine » et la commission « Communication » s'est réunie.

Permanences élus :

Madame Le Maire demande que des conseillers se positionnent sur le calendrier des permanences.

Celui-ci sera envoyé aux conseillers.

Fêtes de fin d'année :

Aurélien AMBERT a demandé des devis pour les colis de Noël pour les personnes de plus de 70 ans et est dans l'attente de devis des traiteurs pour le repas des aînés.

Fixation date réunion publique :

Ce sera le jeudi 24 septembre à 18 h 30

Richard CALAVIA a remarqué qu'il était seul à l'école pour la rentrée scolaire. Madame Le Maire y est passée à la sortie et Delphine RENON dit que les enfants sont contents. Monsieur ROCHE Jean-Philippe y est passé également le matin.

Séance levée à 22 h 02.

Madame Le Maire,
Stéphanie COUSTILLAS



La secrétaire
Enora BOISSEUILH-MONTET

A handwritten signature in dark ink, which appears to read 'Enora Boisseuilh-Montet', is written over a horizontal line.